



## Formation tout au long de la vie

La formation professionnelle est une des compétences majeures des régions, renforcée par la loi du 5 mars 2014. Possiblement articulée à d'autres compétences : l'action éducative auprès des lycées, l'élaboration des cartes de formation initiale et d'apprentissage ainsi que l'enseignement supérieur, elle permet à la Région de jouer un rôle majeur dans la concrétisation de ce qui reste parfois un concept, la possibilité donnée à chacun de se former tout au long de la vie, quelle que soit sa situation. La Région si elle a un rôle de coordination renforcée n'est pour autant pas seul à intervenir dans ce champs et l'entreprise reste de loin le premier financeur de la formation professionnelle. C'est pour cela que la Région doit contribuer à un dialogue constant entre l'ensemble des acteurs concernés et promouvoir un dialogue social régional renforcé

-----

### Orientations

- 1 - La formation doit se penser dans le sens du progrès humain et sociétal**, elle n'est pas un simple outil pour accompagner les crises ou servir les besoins économiques à court terme. Elle permet l'émancipation individuelle et collective, la réussite de chacun et chacune, l'accès aux savoirs et l'évolution de nos connaissances. Les écologistes veulent faire de la formation un levier fondamental pour accompagner les habitants de la région dans leurs projets, dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle, nous voulons replacer la formation au service de l'humain et non seulement au service de l'économie.
- 2 - Les enjeux climatiques et l'atteinte des limites de notre planète invitent à engager un virage déterminant**, celui de la transition écologique de notre économie et de notre société. Ce virage ne pourra se faire sans un recours à la formation pour préparer cette économie du futur, pour préparer les métiers de demain, pour penser l'usine, l'entreprise et l'entreprendre de demain. Ce futur se soucie autant de la nature des activités entreprises que de la capacité à ne laisser personne sur le bord du chemin, tout comme à promouvoir la qualité de vie au travail et la responsabilité sociale des entreprises.
- 3 - Faire de l'idée d'orientation tout au long de la vie une réalité tangible**, proposer une offre de formation en relation avec la diversité des situations en luttant contre l'illettrisme, en renforçant l'offre de formation d'insertion et de préqualification, en rendant accessible par tous et partout cette offre, en agissant sur les contraintes de mobilité, d'accès au logement, de financement ou bien encore en luttant contre les discriminations souvent systémiques qui déterminent encore trop de parcours.
- 4 - Nous voulons sortir de la marchandisation de la formation**, fortement induite par la logique des marchés publics, par l'affaiblissement des acteurs publics de formation et par une offensive en faveur de la formation à court terme, qui se préoccupe des compétences à rendre disponibles plus que des femmes et des hommes, de leur désir et projet.
- 5 - Enfin la formation, c'est aussi des lieux de formation, des acteurs économiques irriguant nos territoires**, contribuant à leur vitalité et à une possible innovation locale. Penser la

Liste soutenue par :



transition, c'est penser des dynamiques locales dans lesquelles les acteurs de la formation peuvent jouer un rôle déterminant, si la logique de coopération prime sur la logique de marché.

-----

## **La formation au service des parcours, en priorité les jeunes, les demandeurs d'emploi et salariés les plus fragiles**

**6 - Refonte des visas formation transformé en « pass pour la réussite » :** pour tous les demandeurs d'emploi, proposition d'un cursus de formation entre 1 200 heures et 1 600 heures en deux phases : une formation pré-certifiante qui permet d'acquérir les savoirs professionnels fondamentaux, la seconde donne accès à une certification reconnue. Ces deux étapes intègrent un module continu d'accès aux savoirs : formation générale, culturelle et citoyenne, ateliers philo, éco-citoyenneté, pratiques culturelles et engagement citoyen.

**7 - Créer un fonds dédié de co-financement des formations dans le cadre des emplois d'avenir :** certains jeunes ont d'abord besoin de se remettre en activité professionnelle pour ensuite envisager de se former, le dispositif emplois d'avenir est une opportunité pour lequel les moyens donnés à la formation nécessitent d'être renforcés.

**8 - Lancement d'un plan régional de rattachage en formation et pour l'emploi des jeunes :** mettre en cohérence l'ensemble des outils existants (Ecole de la 2<sup>de</sup> chance, Missions Locales, plan de lutte contre le décrochage...), faciliter la coordination des acteurs, dans ce cadre expérimenter un revenu d'autonomie des jeunes.

**9 - Renforcer les clauses d'insertion dans les marchés publics de la Région** (obligation pour l'entreprise de réaliser une partie des heures de travail du marché par des personnes en insertion).

**10 - Poursuivre le développement du SPRO en encourageant l'innovation locale,** la mise en réseaux des acteurs et l'accessibilité de ce nouveau service. Lieux ou réseaux regroupant le plus grand nombre de partenaires possédant une offre de service d'orientation : découverte des métiers, actions de sensibilisation, entretiens personnalisés...

**11 - Mettre en place sur chaque bassin un véritable dispositif de parrainage** qui permettent aux demandeurs d'emplois de bénéficier de l'accompagnement d'un professionnel dirigeant, ou cadre d'entreprise, pour créer ou élargir son réseau professionnel et augmenter les opportunités d'entrée en emploi.

**12 - Développer et optimiser l'alternance et l'apprentissage :** favoriser l'accès de tous à l'apprentissage, maintenir les aides aux employeurs, contribuer à l'amélioration du processus d'alternance (formation maîtres d'apprentissage, mise en place d'un site dédié à la recherche d'apprentissage, prise en compte renforcée des problématiques matérielles et sociales.

**13 - Lancer un plan VAE 2020 (Validation des Acquis de l'Expérience) :** multiplier par deux le nombre de personnes concernées en développant la VAE collective dans l'entreprise, par la mise en place d'outils renforcés d'accompagnement des personnes les moins qualifiées vers la VAE.

**14 - Encourager l'innovation pédagogique :** appels à projets, soutien à la recherche pour faire avancer la modularisation, et l'individualisation, la formation à distance...

-----

## **La formation au service de la transition écologique et sociale de notre économie**

**15 - Orienter le Contrat de Plan Régional de Développement de l'orientation, de la Formation professionnelle vers la transition écologique et sociale de l'économie :** réorienter les cartes de formation vers les métiers d'avenir (eco construction, énergies renouvelables, agriculture biologique...), préparer les acteurs de la formation à la transition, moderniser les lieux de formation, prendre en compte les enjeux sociétaux (lutte contre les discriminations, égalité femme-homme, amélioration du dialogue social, ...).

Liste soutenue par :



**16 - Créer un fonds permettant d'abonder le CPF** (Compte Personnel de Formation des demandeurs d'emplois et des salariés) souhaitant se former ou se reconverter dans une filière écologique.

**17 - Créer une école de la transition** formant à l'économie de transition, aux métiers et aux filières "vertes" : commerce équitable, circuits courts et filières alimentaires locales, projets énergétiques locaux, ESS, économie numérique collaborative (cela pourrait un projet de reconversion de l'ESCEM de Tours).

**18 - Créer un campus des métiers dans chaque département orientés vers la transition :** à Tours avec l'école de la transition comme pivot, à Blois autour de l'alimentation de qualité. Assurer ainsi la promotion de ces secteurs, par des actions de sensibilisation et à travers des campagnes de communication régulières.

**19 - Mettre en place des démarches de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriales** inscrites dans la perspective de la transition écologique de l'économie, accompagner jusqu'au montage de projets.

**20 - Préparer l'éco-entreprise :** en lien avec les chambres consulaires et les branches professionnelles, développer des programmes de formation et de développement de compétences pour les entreprises engageant la conversion écologique de son activité et de ses emplois.

**21 - Poursuivre le développement des plates-formes de formation** au service de l'efficacité énergétique

-----

### La formation professionnelle pour former aussi le citoyen, pas uniquement le professionnel

**22 - Refonte des visas formation** transformé en « pass pour la réussite » (voir objectif 1)

**23 - Créer une ligne budgétaire pour soutenir l'offre de formation** visant le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire : formation à l'entreprendre autrement, formation des bénévoles en lien avec le Mouvement associatif, formation aux outils de la démocratie participative...

24 - Mettre en place dans chaque département au sein des Maisons des initiatives et circuits courts **des formations ouvertes aux acteurs des territoires autour des initiatives locales :** entreprendre dans son territoire, les dispositifs de la région, le montage financier des projets...

-----

### La formation au service des territoires

**25 - Encourager la coopération territoriale au service de l'innovation territoriale et de l'innovation pédagogique.** En collaboration avec les collectivités territoriales, soutenir la création d'espaces collaboratifs dédiés à la formation : coopération entre acteurs de la formation, réponse solidaire aux appels d'offres, accès aux plateaux techniques des lycées et CFA aux acteurs de la formation professionnelle, appel à projet en innovation pédagogique.

**26 - Associer les acteurs des territoires à l'analyse des besoins pour l'élaboration des cartes de formation :** au-delà des branches, il faut articuler la réflexion sur l'offre de formation aux réalités et ressources des bassins de vie, associer établissements de formation, collectivités, partenaires sociaux dans les territoires à la réflexion sur les besoins en formation.

Liste soutenue par :

